

COMITE SYNDICAL DU 31 JUILLET 2024

Compte rendu

Présents : M ANTOINE ; M BERTRAND; M BOURDEAU ; M DELANOTTE ; M DESSANE; M JOUANNETAUD ; M LATOUILLE ; M LAVOREL; M CHAZELLE; M GAUTHIER ; Mme JAUFFRET; M LAGORCE

Pouvoirs : M CELERIER donne pouvoir à M LAVOREL
M CUBERTAFON donne son pouvoir à M GAUTHIER
M DUBOIS donne son pouvoir à M CHAZELLE
Mme GUEIDAN donne son pouvoir à M LAGORCE
M RAINAUD donne son pouvoir à Mme JAUFFRET

Excusé : M CHIBOIS ;

Absents : Mme DELHAYE ; M LOCHARD ; M ANTENOR ; M GUYOT ;
Mme LOPEZ SOAREZ ; Mme MOLINES

Présente hors membre du Comité Syndical (non votante) : Mme LHOMME- LEOMENT

Secrétaire de séance : M DELANOTTE (*Ouverture de séance à 18h30*)

Mot introductif du président :

Cet ajout de ce comité syndical en pleine période de congés estivale est motivé pour tenir les échéances de délais liés à l'acquisition du camion (validité de l'offre tarifaire limitée au 30/08/2024 et délai de livraison du matériel à près de 480 jours)

Approbation du compte rendu du comité syndical du 28 mai 2024 ;

Le compte rendu n'appelle aucun commentaire.

A l'unanimité, le Comité Syndical approuve le compte-rendu du comité syndical précédent.

Dossier délibéré n°1 – Achat de camions

Suite au dernier comité syndical, où il a été délibéré le choix d'acheter deux camions de collecte des OMR pour une livraison fin 2025,

Suites aux investigations précédentes, le fournisseur UGAP a été retenu.

Il est présenté en séance les fiches techniques des véhicules, les conditions d'achat et les tarifs.

A l'unanimité, le Comité Syndical adopte l'acquisition de deux camions bennes ordures ménagères auprès de l'UGAP pour un montant de 531 532.57 €TTC

Dossier délibéré n°2 – Projet du siège social

Les derniers plans de la phase APD (Avant-Projet Définitif) sont présentés en séance. Le calendrier actualisé avec deux livrables différents est présenté. Le hangar pourrait être livré fin octobre 2025, et le bâtiment tertiaire pourrait être livré fin mars 2026.

Le budget de l'ensemble de l'opération est également présenté.

Divers scénarios de plans de financement sont présentés en fonction des aides possibles octroyées.

Le premier plan de financement avec des aides maximales présenté n'est pas envisageable et il est écarté des discussions.

Le second plan de financement se projette avec un niveau d'aide minimum.

Dépenses	Montant HT	Recettes Prévisionnelles	Taux	Montant HT
Maitrise d'œuvre	92 800,00 €	Etat (DETR 2015)		
Relevé Topo	480,00 €			
Bureau de contrôle	4 410,00 €	CD Haute-Vienne		140 000,00 €
SPS	2 975,00 €	Agence de l'eau		1 500,00 €
Etude de sol	6 500,00 €	La Citoyenne solaire ou autres partenaires		65 000,00 €
Communication	1 000,00 €	SEHV		- €
Travaux	1 347 328,00 €			
Provision pour aléas	134 732,80 €			
	1 590 225,80 €			206 500,00 €
		Autofinancement		500 000,00 €
		Emprunt		883 725,80 €
Intérêt d'emprunt	347 894,00 €	Intérêt d'emprunt		347 894,00 €
				1 731 619,80 €
TOTAL	1 938 119,80 €	TOTAL		1 938 119,80 €

Le troisième plan de financement se projette avec un niveau d'aide médian (le plus optimiste)

Dépenses	Montant HT	Recettes Prévisionnelles	Taux	Montant HT
Maitrise d'œuvre	92 800,00 €	Etat (DETR 2015)	30%	444 618,24 €
Relevé Topo	480,00 €			
Bureau de contrôle	4 410,00 €	CD Haute-Vienne		140 000,00 €
SPS	2 975,00 €	Agence de l'eau		2 000,00 €
Etude de sol	6 500,00 €	La Citoyenne solaire ou autres partenaires		65 000,00 €
Communication	1 000,00 €	SEHV		1 500,00 €
Travaux	1 347 328,00 €			
Provision pour aléas	134 732,80 €			
	1 590 225,80 €			653 118,24 €
		Autofinancement		500 000,00 €
		Emprunt		437 107,56 €
Intérêt d'emprunt	172 076,00 €	Intérêt d'emprunt		172 076,00 €
				1 109 183,56 €
TOTAL	1 762 301,80 €	TOTAL		1 762 301,80 €

A l'unanimité, le Comité Syndical adopte :

- **Le projet en phase APD,**
- **Les deux plans de financement (minimal et médian)**
- **La continuité du projet de construction**

Dossier délibéré n°3 – Avancement de grade

Conformément à l'arrêté portant l'établissement des Lignes Directrices de Gestion du 1er juillet 2021 relatif à la stratégie et à la valorisation des parcours professionnels des agents du SICTOM SHV et du statut de promouvable d'un agent du SICTOM SHV.

A l'unanimité, le Comité Syndical adopte l'avancement du grade d'Ingénieur Territorial au grade d'Ingénieur Territorial Principal du Directeur du SICTOM SHV.

Dossier délibéré n°4 – Virement de crédit (Décision modificative N°2)

A la demande du Comptable Public, il est demandé de réaliser un virement de crédit de 7 000 € du compte 2158 au compte 28158 (virement interne d'opération d'ordre dans le chapitre 40 de l'investissement du plan comptable).

A l'unanimité, le Comité Syndical adopte cette décision modificative.

Dossier information n°5 – Résultat du jeu concours :

Suite à la mise en ligne du jeu concours courant juin, les résultats ont été analysés début juillet.

Les noms des gagnants sont présentés en séance et sont disponibles sur nos support numériques (Site internet et Panneau Pocket)

Dossier information n°6 – Information sur les Travaux des déchetteries

Dans l'optique de sécuriser les déchetteries du territoire, le comité syndical a missionné le président pour entamer les démarches.

Suite à une réunion de terrain avec le Président de la Communauté de Communes de Briance Sud Haute-Vienne, le Maire de Château-Chervix, et le SICTOM SHV, le 18 juin dernier, il a été retenu les actions suivantes :

- Référencement d'un point d'eau (réserve naturelle) par le SDIS pour Château-Chervix
- Réfection des canalisations d'adduction d'eau par VBG pour St Germain les Belles, si les résultats ne sont pas au RDV, la mairie céderait à terme une parcelle au SICTOM SHV
- Installation d'une bâche incendie dédiée à Ladignac Le Long

Un nouveau point étape sera effectif en septembre.

Dossier information n°7 – Projet de collecte à la demande

Une information sur le déroulé du travail est présenté en séance.

Les communes concernées initialement sont :

- Château-Chervix
- Ladignac Le Long
- St Vitte sur Briance

Une extension du périmètre expérimental sur des secteurs de Glanges et Saint Genest sur Roselle est proposée pour avoir un échantillon d'usagers représentatif.

L'objectif de 150 usagers pour la phase expérimentale est ciblé.

Les usagers concernés ont été sollicités.

La démarche sera lancée officiellement au 30 septembre 2024 pour 6 mois.

Dossier information n°8 – Information déploiement ODHAC 87

Dans un souhait d'améliorer la qualité du tri, le SICTOM SHV essaye de réduire au plus les points de collectes collectifs. De ce fait, un travail a été entrepris avec l'ODHAC pour transformer le mode de collecte au sein de ses résidences. Dans ce cadre, tous les usagers des résidences ont été équipés de bacs individuels serrurés au 1er juillet (sauf la Résidence Arfeuille qui en sera dotée fin septembre).

Un travail de repérage a été effectué sur le secteur de la CdC de Briance SHV pour dupliquer ce modèle, cette démarche arrivera à échéance au 15 décembre 2024.

Durant les premières semaines, nous avons observé des incivilités avec des dépôts sauvages au pied des bacs, nous nous devons d'être vigilant pour éviter ces désordres. Dans ce sens, la commune de St Yrieix La Perche et l'ODHAC 87 ont signé une convention pour permettre à la police municipale d'intervenir dans les domaines partagés des résidences de l'ODHAC situées sur la commune.

Affaires diverses.

L'incinérateur d'ordures ménagères (seul équipement du département) est en panne depuis début juillet et des réparations sont engagées pour une remise en service après 5 mois de travaux.

A ce jour, les déchets ménagers sont orientés sur des départements limitrophes pour être pris en charge. Le prestataire de l'incinérateur prend en charge l'ensemble des dépenses liées aux réparations et des surcoûts liés à la logistique relative à la réorientation des déchets.

La prochaine réunion ordinaire du Comité Syndical est programmée le 23 septembre à 18h30 à St Vitte Sur Briance.

Clôture de la séance à 19 :40